L'ABEILLE.

PAR BOLLETT, MAGNE & CO.
No. 5, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Dix piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille pour la campagne ; cinq piastres trois fois par an, payables d'avance pour toute l'année. Aucun abonnement ne sera reçu pour moins de trois mois. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient réglés. Les abonnés qui voudront changer leur adresse devront en donner avis par écrit, une semaine avant le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Avis.—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement dans l'annonce originale, devra être considéré comme une nouvelle annonce. Le carré est de 15 lignes ou moins.

Les VERRERS pour l'année aux annonces.—Les artistes et personnes qui tiennent magasins de détail, des banques, Compagnies d'Assurances et autres, ou autres publiques, BAL, les agents pour navires, les maîtres de bateaux à vapeur, ou les maisons de commission gagnant la commission, BAL. Les abonnements payables à l'année et à l'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré de chaque fois, et trois fois par semaine.

Les AVIS DES MARIAGES et des décès, les articles appelés l'attention du public, les ventes judiciaires, biens meubles, les articles signés par les agents, les annonces de bénéfice &c. &c., paieront autant de fois annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui apparaîtront de la ligne ordinaire, affaires d'un abonné à l'année, celles qui n'excèdent pas la autorité de justice, ventes de plantations, successions, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., seront portés en compte séparément et une prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins qu'elle prix d'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'elle n'ait été répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison aux plaisirs, paieront $1500.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, seront de double du prix ordinaire.

LA VÉRITÉ EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsaparelle pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs sont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nourrissent maintenant aux dépens du public et lui vendre ses vies, réputations, n'a aucun fort peu des conséquences, je n'ai qu'à répéter les grands succès.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nourrissent maintenant aux dépens du public et lui vendre ses vies, réputations, n'a aucun fort peu des conséquences, je n'ai qu'à répéter les grands succès.

Il est notoire que cette médecine des charlatans contient des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse se procurer une véritable médecine végétale et dépurative sans aucune mercure ni minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pilules de salsaparelle et une bouteille du syrop composée de salsaparelle sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse se procurer ces médecines naturelles, dans la Nouvelle-Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. Dr No. 96.4

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur d'umeni, commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

MARRONNAGES.

AVIS—Donné à la garde de Saint Jean Baptiste, le nègre nommé BONAPARTE appartenant au Dr. South, du Bayou Sarah, le nègre ne parle qu'anglais, est bien constitué et prêt de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse Saint Jean Baptiste, 2 sept. 1839.

A. LUMINAIS, shérif.

$25 DE RECOMPENSE.

Seront données pour l'arrestation de la négresse BETSEY ou MEGGY, de la taille d'environ 5 pieds et 4 pouces, parlant anglais et français, mince de corps et très noire, ayant une cicatrice au côté gauche du nez et âgée d'environ 25 ans. STEWART.

ene. Faucher et Duplantier.

AVIS.—DETENU à la geole de la Paroisse St Jean-Baptiste, un nègre disant se nommer ABRAHAM, et appartenir à Mr. Jean Lewis, habitant les Attakapas ; ce nègre est âgé de 20 ans et ne parle que le français.

Paroisse St. Jean-Baptiste, 27 juin. A. LUMINAIS, Sheriff.

$25 DE RÉCOMPENSE.—Le petit marron de l'habitation de Mr. Théo. Fay, de Ste. Marie, un nègre nommé ARTUS, il est grand, mince, très noir, front découvert, sans barbe dents gâtées, portant un chapeau en laine. Quiconque le livrera aux susdaines ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville aura susdite récompense.

FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,

19, rue St. Louis.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE, matrone en Janvier dernier, la mulâtresse JANE, âgée de 20 ans, de petite taille, portant la tête haute en marchant, et ayant été et écrire, parlant anglais et un peu français ; elle doit être accouchée récemment ou près de l'être. On pense qu'elle blanchit du linge pour vendre à vapeur. Elles appartiennent dernièrement à Mr. Beauregard. La personne sera d'amener ou conduire à la geole de la ville, ou à

P. H. MONSSEAUX,

Marchand, rue des Remparts, entre Conti et Saint Louis. 25 ln

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Daquin frères, le 13 mai le nègre PIELD, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 7 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes un peu arquées, le teint plus que la gauche, la chevelure rasée. Il emporte un habit de drap noir presque neuf, environ 5200 piastres, tout en or.

Nouvelle-Orléans, le 28 août 1839.

DAQUIN BROT.

NOUVELLE MEDECINE.

Pilules de Tonnate Mélangées

De Dr. G. R. Pinches,

Extraites et Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas où il est nécessaire d'effectuer les pilules.

Ces pilules rencontrent toutes les maladies auxquelles elles sont adressées, et ne contiennent aucune partie de mercure ou de minéraux, ainsi que d'autres substances végétales propres à anéantir et détruire les effets, supposés être la meilleure médecine attentive et curative qui a été découverte jusqu'à ce jour. Il a été essayé avec succès dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, douleurs, catarrhe, affections nerveuses, enflures, éruptions de toute description, constipations, coliques, mal de tête, &c. &c.

Elles sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la corruption de la bile et des affections dans ces différentes maladies, dans les climats chauds, et sont aussi le meilleur cathartique, dont on puisse user pour les pays. Les marins trouveront ce remède spécifique contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Le plus particulièrement de la plante de tomate a de temps attiré l'attention de la profession médicale du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, il est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant en offrant au public, confiant qu'il trouvera cet excellent remède tout ce qu'on a découvert. Il contient tous les principes actifs de la plante, et est formé, le principe le plus délicats et par les personnes de tout âge sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise, établira par le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et tiennent alors du système qui ait jamais été découvert.

Aucun remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pilules de salsaparelle et une bouteille du syrop composée de salsaparelle sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse se procurer ces médecines naturelles, dans la Nouvelle-Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. Dr No. 96.4

AVIS—R. B. SYKES, encanteur d'umeni, commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

MARRONNAGES.

AVIS—Donné à la garde de Saint Jean Baptiste, le nègre nommé BONAPARTE appartenant au Dr. South, du Bayou Sarah, le nègre ne parle qu'anglais, est bien constitué et prêt de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse Saint Jean Baptiste, 2 sept. 1839.

A. LUMINAIS, shérif.

$25 DE RÉCOMPENSE.—Le petit marron de l'habitation de Mr. Théo. Fay, de Ste. Marie, un nègre nommé ARTUS, il est grand, mince, très noir, front découvert, sans barbe dents gâtées, portant un chapeau en laine. Quiconque le livrera aux susdaines ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville aura susdite récompense.

FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,

19, rue St. Louis.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE, matrone en Janvier dernier, la mulâtresse JANE, âgée de 20 ans, de petite taille, portant la tête haute en marchant, et ayant été et écrite, parlant anglais et un peu français ; elle doit être accouchée récemment ou près de l'être. On pense qu'elle blanchit du linge pour vendre à vapeur. Elles appartiennent dernièrement à Mr. Beauregard. La personne sera d'amener ou conduire à la geole de la ville, ou à

P. H. MONSSEAUX,

Marchand, rue des Remparts, entre Conti et Saint Louis. 25 ln

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Daquin frères, le 13 mai le nègre PIELD, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 7 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes un peu arquées, le teint plus que la gauche, la chevelure rasée. Il emporte un habit de drap noir presque neuf, environ 5200 piastres, tout en or.

Nouvelle-Orléans, le 28 août 1839.

DAQUIN BROT.

NOUVELLE MEDECINE.

Pilules de Tonnate Mélangées

De Dr. G. R. Pinches,

Extraites et Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas où il est nécessaire d'effectuer les pilules.

Ces pilules rencontrent toutes les maladies auxquelles elles sont adressées, et ne contiennent aucune partie de mercure ou de minéraux, ainsi que d'autres substances végétales propres à anéantir et détruire les effets, supposés être la meilleure médecine attentive et curative qui a été découverte jusqu'à ce jour. Il a été essayé avec succès dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, douleurs, catarrhe, affections nerveuses, enflures, éruptions de toute description, constipations, coliques, mal de tête, &c. &c.

Elles sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la corruption de la bile et des affections dans ces différentes maladies, dans les climats chauds, et sont aussi le meilleur cathartique, dont on puisse user pour les pays. Les marins trouveront ce remède spécifique contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Le plus particulièrement de la plante de tomate a de temps attiré l'attention de la profession médicale du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, il est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant en offrant au public, confiant qu'il trouvera cet excellent remède tout ce qu'on a découvert. Il contient tous les principes actifs de la plante, et est formé, le principe le plus délicats et par les personnes de tout âge sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise, établira par le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et tiennent alors du système qui ait jamais été découvert.

Aucun remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pilules de salsaparelle et une bouteille du syrop composée de salsaparelle sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse se procurer ces médecines naturelles, dans la Nouvelle-Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. Dr No. 96.4

AVIS—R. B. SYKES, encanteur d'umeni, commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire un nouveau paiement de dix piastres par action le 27 septembre prochain ou avant.

Nouvelle-Orléans, le 28 août 1839.

Par ordre de la Direction.

WILLIAM FURST, secrétaire.

27 août—1—1mp.

JAMBONS enveloppé—60 boucauts à vendre par 29 sept LAYET & AMELUNG,

EN cadeau, qui est du navire Eléonore, du Havre, et à vendre par Bonzi et Lesage, libraires etc., ou vra, essuivant :

Grammaire des Grammaires 1 volumes,

Anecdotes sur l'Empire 1 vol.

Correspondance dans l'Inde par Jacquemont 2 vol

Lettres sur les Etats Unis par Chevalier, 3 vol

Correspondance de Mme Campan, 2 vol.

Précis de l'histoire des français par Simondi 2 v.

De la Phrénologie par Azais 1 vol.

Histoire de l'architecture accompagnée d'un atlas par Hope.

L'Empereur ou Moyen âge par Haltam, 4 vol.

Recueils mensuels poétiques par Lamartine, 1 vol

Gambara par Balzac, 1 vol.

Nouvelles scènes de province par Balzac, 2 vol.

Lires de la cuisine par Nodier, 1 vol.

L'Alchimiste Permis ouvrage par Alexandre Dumas 1 vol.

Mémoires de Fleury en 6 vol.

Mémoires de Van Halten, 3 vol.

6 sept BRUSLÉ & LESSEPS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York et de Boston, les articles suivants :

Mousselines françaises noires et en couleurs ; de anglaises du do ; de américaines do ; do ; de Mérimack ; mérinos fin ; angola, bleu clair, noir et en couleurs ; flanelle blanche, do rouge, molleton blanc et croisé ; mouchoirs de soie pour poche ; do de tête ; étales de laine et en coton ; cravates de soie noires et de couleur pour bonnets, chaussons de laine et en coton pour hommes ; do do do do chaînette bas de laine noire, idem et en couleur pour femmes ; do do do do enfants, de coton bleu, gris, noirs et blancs pour femmes ; do do do pour enfants ; do de soie bauxs à côte ; do do unis noirs et blancs, gants de soie noirs et blanc pour femmes ; mitaines de soie unies et à jour do do ; crêpe d'Italie mus ; cotons blancs 2/4, 7/8, 4/4 et 5/4 ; do en couleurs pour draps de lit ; do do do ; do Lowell, Nos. 1, 2 et 3 ; fil patenté ecru, noir, bleu et assortis en couleurs ; do en bobines ; galons de fil ; lacet de fil ; cordonnet et épingles, cuivre en couleurs pour pantalons ; satinets de coton ; serges du do do ; kerseys du do do ; cotonnades 3, 4 et 5/4, pour pantalons ; do deni ; do Lowell pour rideaux ; matelas.

TOOLE & BARRIERE,

31 août Rue de Chartres, No. 20

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—No. 12,012.—Théodore Varnigaud contre ses créanciers.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—La cession des biens du pétitionnaire et accepter par la Cour au profit des créanciers, et il est ordonné par la Cour que les dits créanciers se réunissent en l'étude de M. Felix Grima, notaire public, le samedi 19 octobre 1839, afin d'y procéder à la considération les affaires dudit insolvable, et en attendant, que toutes procédures contre la personne ou les biens dudit insolvable, soient suspendues.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1839.

16 sept—3en 30j. ARMAND PITOT, Greffier.

Bennet & Blanchard vs. Jane Stewart.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire.—(No. 9,288).—Vendredi le 4me jour de septembre 1839.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—Sur motion de Mr. Labarre, avocat du syndic des insolvables, et sur l'enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour, que les créanciers des dits insolvables et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, déduisent sous dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas confirmé et homologué, et les fonds distribués en conséquence, et le dit syndic déchargé de toutes responsabilité ultérieures.

Extrait des minutes.

P. LEBLANC, greffier.

Georges Heno vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour des preuves District Judiciaire.—(No. 17,153).—Vendredi le 13me jour de septembre 1839.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—Sur motion de Mr. Labarre, avocat du syndic et sur l'enregistrement du tableau de distribution, il est ordonné par la cour que les créanciers du dit insolvable et toutes personnes y intéressées, soient et sont tenus dans dix jours à dater de l'exposition publication, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le tableau ne serait pas confirmé et homologué, et les fonds distribués en conséquence, et le dit syndic déchargé de toute responsabilité ultérieure.

Extrait des minutes.

P. LEBLANC, greffier.

BANQUE DE LA CITE.—Nouvelle-Orléans, 31 août 1839.—Le bureau des directeurs de cette institution, a aujourd'hui déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent sur le fond capital, provenant des profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, lundi le neuf cp—suivre prochain ou après.

3 sept R. J. PALFREY, caissier.

EFFETS perdus dans l'incendie du 18 courant.—Les personnes qui pourraient avoir recueilli sans avoir disposé de appartenant, des effets, meubles, linge, livres, montre, &c. sont instamment priées d'avoir la bonté de les faire parvenir à l'Hôtel Conti, rue Conti. Mme. Lefebvre, Mr. Lobre et Mr. Sully Lefebvre leur en seraient très reconnaissant. 27 août

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encagoure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en produit de leur invention, capable à remplacer toutes eaux et laits qui existent jusqu'à ce jour, parmi les divers compositions offertes pour conserver et rétablir la fraîcheur de la peau fort peu reparation à leur reputation, et souvent on se croit abuse par la personne qui vous l'a recommandée, et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propre à l'usage annoncé ; la combinaison de ces substances ne peut être atterré par la température

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employé avec succès en Europe, et encore en nouveau sortir sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son séjour dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les nombreuses observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint parfait qu'il s'est proposé.

En effaçant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette donne rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de rons rver la souplesse et le brillant des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage de personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçu d'excellente pomade de celle dre docteur Dupuytrin, et bien reconnu pour empêcher la chûte des cheveux ; pâte Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau ; eau et poudre du Dr Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne ; eau de vie de Lavande ambrée, eau athénienne dite balsamique ; mixture pour teindre les cheveux ; extrait d'odeur pour le mouchoir ; eau pour les fumeurs ; pastilles de serail pour parfumer les appartenons ; encre à marquer le linge, et à marquer ; assortiment de savon d'avel ne, mousseux d'Arsenic, pour la peau ; savon de lait de neige pour les bains ; savon de Vénus pour le sein ; véritable poudre de riz et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits, huile antique, essences d'odeur ; glaces assorties pour la barbe, de toutes grandeurs ; étagères, peignes fins en ivoire et buit dit à retaper, des étrailles de à patalettes, modèles qui n'ont point encore paru, flacons pour mettre des eaux pour le voyage, brosseries en tous genres, trousses de voyage.

Habillements d'enfants, chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants fiests et mitaines pour dames et enfants, évantails ; épingles pointes et dorées, boucles et garnitures de marlos ; souliers satin noire et blanc, dits en couleurs assortis, sont tête pour le bain ; ne pas confondre le numéro pour tableaux de ressource, rue du fil d'Ecosse pour, brodées et unies ; chaînes d'homme, toile, percale, batiste, &c. en couleurs pour vendre en coupons et en détail ; bretelles brodées, vrais fourreaux de Chine brodés ; mouchoirs de batiste pour enfants ; chapeaux noir et gris pour hommes, chaussettes fil d'Ecosse, bas de soie noire et blanc, idem et en couleurs et de toutes sortes.

Tous ces articles ont été reçus par les dernières arrivées 13 ja

ADOCTEUR ALEXANDRE, inventeur du Cordial de Lucine au Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver nos effets et vous donner l'honneur qui vous est dus. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la *prestration des fonctions productives* et la *stérilité artificielle* ; et par conséquent doit être au bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature vénimeuse ; enfin c'est une des plus belles découvertes modiné de notre siècle.

Nous soumettons avec considération et respect, à monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain ! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible ; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la promptitude avec lequel il rranime les figures virilles lorsqu'elle sont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes ci-dessus énumérées, naturellement par la prostration de ses fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne vaut point de mercure ou de matière d'une nature vénimeuse pour la guérison ; il ne contient que ce qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfanns. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documents qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle* ou d'*impossibilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe ; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignes par le *Cordial de Lucine*.

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'abattement et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hypothoriques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Pauldras. Prix, $4 la bouteille. 14dm—1an

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps du mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je reçois aujourd'hui mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerai pas de faire mes remercîments de la reconnaissance, si je ne trouve mes élèves nombreux à mes leçons, ce qui me fera connaître mes talents pour la continuation de mes leçons.

Je donnerai des leçons particulières à domicile, si on le désire.

Mes heures sont de 9 heures du matin à 3 heures du soir.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.

LE soussigné fait ses sincères remercîment à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et aussi celle occasion de l'informer qu'il a ouvert un grand hotel pour la réception des étrangers.

L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleur site de la ville.

Les places de logement ont arrivé journellement par les bateaux à vapeur de Philadelphie, Providence, Sterlington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers attront par conséquent toute facilité à s'en aller sur terre sur les grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.

Les arrangements intérieur ont été calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.

Les salons sont spacieux et meublées dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles généralement trouvé.

Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.

19 juin—3m—2ps C. PETTET.

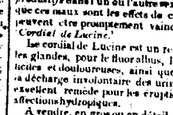

GRAINES FRAICHES.

E soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbonte de graines nouvelles de 1839.

W. M. DINN,
17 Commune.

EN débarquement du navire Louisville de New-York, à vendre par Benj. Lissone, rue Royale 103, à des prix très modérés.

Boutons de nacre de toutes les qualités.
do en os à un et à cinq trous.
Agrafes nos. assortis
Capsules cannetés et autres.
Encre à marquer.
Passe galion,
Aiguille nos. assortis.
Anneaux à rideau de.
Epingle à tête rivée française et anglaises numéros assortis.
do à papillotes de toute les grandeurs.
Mezinos français et anglais, large et strut.
Indienne française, anglaise et américaine nouveautés.
Velours imprimé pour pantalons.
Rubans de velours noirs et couleurs.
Coton d'Orel.
do fiche à broder.
Tarlatane en blanc, couleurs assorties.
Cordonnet vert à broder.
Fil patenté, bleu noirs et gris.
Bretelles françaises gomme élastique et en coton.
do anglaise do do
Chaussons de laine pour enfans, anglais et français.
Demi bas en mérinos et en soie pour homme.
do en coton, blancs, noirs, gris et bleu.
Bas de soie, fileselle et coton blancs, noir, bleu et gris, pour femme.
Demi bas de laine et coton pour garçon de 15 a 16 ans.
Platille, Stapille et Malain.
Toile écrue large et étroite.
Calçons en soie, laine et coton et mérinos pour homme.
Gilet do do do do
Chaines à chasser, couleurs assorties.
Saint-Esprit.
Cravates en satin noires et couleurs.
do italienne et mousseline.
Gand en peau, à filet en soie et en coton pour femme et enfant.
do do do do pour homme.
Satin noir et couleur.
Crips de Naple et poult de nois noir et couleur.
Schals satin, Thibet et cachemire, 4/4 5/4 6/4 et 7/4.
Mousseline laine noire et couleur, nouveaux dessins.
Challi noir et couleur broché.
Mouchoirs de Batiste unis et brodés.
Un assortiment complet de draperie, nouveautés et modes.
Cordons de chaussures et cuissons, rais, brides, boudriers de cuir pour les cochon, do de mouton; do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description; sacs de tapis de Brussel et Valence; valises; superbes valises en cuir à cadre de fer; coussins, cantonnes à pistolets et pour argent; suirs d'étriers, &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquebots et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi un main quelques charrues de fermiers de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre pour la substitut de Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant de vous près en forme de capsules, chacune contenant des grains de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à même de parvenir à donner de cette plante une connaissance complète. Ceux qui ont déjà fait usage de ce remède en expriment aux malades les résultats de l'usage de cette drogue. Son principe est certain, son action prompte et efficace et comme il n'agit aussi comme *tonic et diaphoretic*. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

Pour ses autres particularités et son usage.

Son action sur le système est si décidé, aucune marche n'échappant à son influence ; et ce, sans action sur les *intestines* et les *cavités* que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être certain que elle doit avoir un effet direct sur les organes biliaux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engorgement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dispepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine ne décompose, et dans son operation, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ce cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité ; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin ; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin auprès qu'il soit expérimenté ; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat.

Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris pour toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai,

ne sont point seulement les chefs de famille qui devront l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec les maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine ; et ceux encore qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, jusqu'à celle des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an.

2 s

FIEVRE TREMBLANTE.—La mixture de Rowland n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle a été prise à temps avec d'autres médecins. Elle est aussi excellente pour guérir la maladie de la même nature que les fièvres jaune, bilieuse, &c. Faiblesse nerveuse, débilité générale, fièvre rémittante, dyspepsie, manque d'appétit, écartement d'estomac, jaunisse, désordre, diarrhée, constipation, fièvre bilieuse. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle-Orléans, et en gros par

JARVIS & ANDREWS,

24 m—8m Agent pour les Propriétaires.

BUCKNER & FOUTE,

AVOCATS, Clinton (Mississippi.)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT,
HENDERSOR & GAINES,
SMITH & ROORINES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT.

Nouvelle-Orléans.

20 m—6m

CARTONS DE LOTO, TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES,

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grand. Rue de Chartres, No. 108. 29 août—6m

A LOUER—Un tempeau de belles VACHES avec un excellent lait, ainsi que les écuries, charrettes et autres ustensiles nécessaires à l'exploitation d'une vacherie. S'adresser à J. F. LAGUERENNE & Co, 9, Toulouse. 9 sept

D'GROS LOT $100,000.

LOTERIE DE LA LOUISIANE,

CLASSE pour 1839,

Détermine par le tirage du "Maryland Town Hall Lottery," Classe No. 1, pour 1839, devant être tirée dans la ville de Baltimore, le Samedi, 28 septembre 1839, à 6 heures.

(*Sous la surveillance de commissaires.*)

D. S. GREGORY & Co, commissaires de YATES & MANTTER, Directeurs.

1 prix de	$100,000		$100,000
1	25,000		25,000
1	10,000		10,000
1	5,000		5,000
2	2,000		4,000
1	1,000		1,000
1	500		500
50	200		10,000
50	100		5,000
63	50		3,150
63	20		1,260
63	10		630
63	5		315
63	3		189
63	2		126
63	1		63
3,654	3		10,962
23,439	2		46,878
27,814 prix			268,790

75 Numéros balloté—12 sortant.

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers $20, demies et quarts en proportion.

Pour paquets ou entiers billets s'adresser aux directeurs

D. S. GREGORY & Co.

35, rue Canal, N. Orléans.

NOTA.—Les billets seront offerts en vente jusqu'au 1er. Octobre, et l'on recevra le résultat du tirage le 3.

AVIS.—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN D